

1

Motion

La Chambre des députés et des députées,

- saluant l'initiative du gouvernement de conférer au "Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster" le statut d'établissement public,

- souscrivant à la philosophie de rencontre et d'échange du centre impliquant également le monde socio-culturel associatif,

- constatant que l'exposé des motifs du projet de loi fait bien état de la participation du monde associatif socio-culturel dans les activités du centre, mais que cette participation n'est pas formalisée dans le texte de la loi,

- soucieuse toutefois que la participation du monde associatif ne soit pas uniquement tributaire de la bonne volonté des responsables, mais qu'elle repose sur des critères et des modalités bien définis,

invite le gouvernement

- à assurer dans le cadre du règlement de fonctionnement interne du centre culturel de rencontre des critères et des modalités fiables réglant l'accès et la participation du monde socio-culturel associatif aux activités du centre,

- à envisager le cas échéant la création d'un comité d'accompagnement et de consultation pour les activités culturelles du centre.

Robert Garcia

